

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2014

**OBJET :**

**Modification du tableau des effectifs**

**Rapporteur : M. LAURENT**

Délibération n° 12

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

La loi du 26 janvier 1984, notamment en son article 34, dispose que les emplois de chaque collectivité sont créés par son assemblée délibérante.

Il appartient donc au Conseil Municipal de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la suppression des postes non pourvus.

Suite à la mutation d'un agent titulaire, la ville d'Essey-lès-Nancy avait décidé en 2013 de recourir temporairement aux services d'un agent contractuel pour assurer le fonctionnement de son centre de loisirs en attendant d'affecter un agent permanent.

Considérant l'intérêt pour la collectivité de disposer de manière permanente des compétences d'un agent expérimenté pour assurer l'animation de son centre de loisirs, il est proposé de procéder à la création d'un poste permanent à temps complet d'adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe.

Considérant, également :

- l'avancement de grade et la promotion aux mois d'octobre et de novembre de sept agents communaux ;
- l'intégration au grade d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe d'un agent employé depuis plus d'un an sous contrat ;
- le départ à la retraite d'un rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe ;
- le départ des effectifs d'un brigadier de police municipale ;
- le recrutement d'un gardien de police municipale ;
- le recrutement d'un agent en contrat d'accompagnement dans l'emploi ;

il y a lieu de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

Il est précisé, par ailleurs, que les postes budgétaires non pourvus seront supprimés lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal, après avis du Comité Technique Paritaire.

## **PROPOSITIONS**

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de procéder à la création d'un poste, à temps complet, d'adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe ;
- d'accepter les modifications du tableau des effectifs telles que décrites dans l'exposé des motifs.

Il est précisé que les crédits nécessaires à la modification du tableau des effectifs seront inscrits au chapitre 012 « Charges de personnel » du budget primitif 2015.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et 2 abstentions (M. CAUSERO, MME POYDENOT) accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 18 décembre 2014.

**Extrait conforme**

**Le Maire**



**Michel BREUILLE**

**TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL**

<b>AGENTS SUR POSTES PERMANENTS FONCTIONNAIRES OU CONTRACTUELS</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>EFFECTIFS BUDGETAIRES</b>	<b>EFFECTIFS POURVUS</b>
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1	1
ATTACHE PRINCIPAL	A	1	1
ATTACHE	A	3	2
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	0
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	B	5	4
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	B	1	1
REDACTEUR	B	2	0
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	B	1	1
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	B	4	2
TECHNICIEN	B	4	3
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	2	2
EDUCATEUR APS 2ème CLASSE	B	1	0
ANIMATEUR	B	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	2	1
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère CLASSE	C	5	4
ADJOINT ADMINISTRATIF 2ème CLASSE	C	9	8
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	2	0
AGENT DE MAITRISE	C	3	2
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	1	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	4	3
ADJOINT TECHNIQUE 1ère CLASSE	C	2	0
ADJOINT TECHNIQUE 2ème CLASSE	C	18,68	18,17
ATSEM PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	2	2
ATSEM PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	5	3
ATSEM 1ère CLASSE	C	4	2,32
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL DE POLICE MUNICIPALE	C	3	1
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	1	0
GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE	C	1	1
ADJOINT D'ANIMATION 1ère CLASSE	C	2	1
ADJOINT D'ANIMATION 2ème CLASSE	C	10,71	9,71
<b>TOTAUX</b>		<b>103,39</b>	<b>76,2</b>

<b>AUTRES AGENTS NON TITULAIRES</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>EFFECTIFS BUDGETAIRES</b>	<b>EFFECTIFS POURVUS</b>
C.A.E.		3	3
EMPLOIS D'AVENIR		3	2
CONTRAT D'APPRENTISSAGE		2	0
<b>TOTAUX</b>		<b>8</b>	<b>5</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>111,39</b>	<b>81,2</b>
----------------------	--	---------------	-------------

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2014**

tenu sous la présidence de  
de Mme Michel BREUILLE Maire

- |   |                  |
|---|------------------|
| - Nombre de Conseillers en exercice :   | 29               |
| - Nombre de présents :                  | 25               |
| - Nombre de votants :                   | 28               |
| - Convocation du Conseil Municipal le : | 08 décembre 2014 |
| - Convocation distribuée le :           | 08 décembre 2014 |
| - Affichage du procès-verbal le :       | 27 janvier 2014  |

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. VOGIN Adjoints,
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME PARISOT, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, M. CLOMES, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO, Conseillers Municipaux.

**POUVOIRS**

- M. COLMÉ à MME SIMONNET
- MME GEORG à M. SAPIRSTEIN
- MME PAGELOT à M. RIFF

**EXCUSE**

- M. THOUVENIN

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

- MME LEDROIT

Pour extrait,

**Michel BREUILLE,**



**Maire**